

## APPEL AU BLACK-OUT contre HADOPI

Le projet de loi « *Création et Internet* » ou « *HADOPI* » sera examiné à l'Assemblée nationale à partir du 10 mars.




Cette loi institue la « *riposte graduée* » contre les internautes suspectés de partage d'oeuvres sans autorisation.

Sur dénonciation de **polices privées** et **sans preuve valable**, une procédure administrative impossible à contester sera déclenchée, pouvant aboutir à la **suspension de l'accès à Internet** pour une durée de 12 mois.

*La Quadrature du Net* appelle à protester par un « black-out » du Réseau, et vous invite à **contacter votre député** pour lui transmettre les éléments du dossier, et **tenter de le rencontrer** pour l'informer. Demandez-lui de **prendre position** en hémicycle **contre** ce texte.

Plus d'infos :

<http://www.laquadrature.net/HADOPI>

Relayez l'appel à « black-out » de sites, blogs, avatars, profils, etc. en peignant votre Net en noir! 

## APPEL AU BLACK-OUT contre HADOPI

Le projet de loi « *Création et Internet* » ou « *HADOPI* » sera examiné à l'Assemblée nationale à partir du 10 mars.




Cette loi institue la « *riposte graduée* » contre les internautes suspectés de partage d'oeuvres sans autorisation.

Sur dénonciation de **polices privées** et **sans preuve valable**, une procédure administrative impossible à contester sera déclenchée, pouvant aboutir à la **suspension de l'accès à Internet** pour une durée de 12 mois.

*La Quadrature du Net* appelle à protester par un « black-out » du Réseau, et vous invite à **contacter votre député** pour lui transmettre les éléments du dossier, et **tenter de le rencontrer** pour l'informer. Demandez-lui de **prendre position** en hémicycle **contre** ce texte.

Plus d'infos :

<http://www.laquadrature.net/HADOPI>

Relayez l'appel à « black-out » de sites, blogs, avatars, profils, etc. en peignant votre Net en noir! 

## APPEL AU BLACK-OUT contre HADOPI

Le projet de loi « *Création et Internet* » ou « *HADOPI* » sera examiné à l'Assemblée nationale à partir du 10 mars.



Cette loi institue la « *riposte graduée* » contre les internautes suspectés de partage d'oeuvres sans autorisation.

Sur dénonciation de **polices privées** et **sans preuve valable**, une procédure administrative impossible à contester sera déclenchée, pouvant aboutir à la **suspension de l'accès à Internet** pour une durée de 12 mois.

*La Quadrature du Net* appelle à protester par un « black-out » du Réseau, et vous invite à **contacter votre député** pour lui transmettre les éléments du dossier, et **tenter de le rencontrer** pour l'informer. Demandez-lui de **prendre position** en hémicycle **contre** ce texte.

Plus d'infos :

<http://www.laquadrature.net/HADOPI>

Relayez l'appel à « black-out » de sites, blogs, avatars, profils, etc. en peignant votre Net en noir! 